



Vous êtes appelé à voter pour choisir celles et ceux qui vous représenteront au Comité Technique Ministériel. C'est un temps fort de la vie de nos ministères économiques et financiers. Le choix que vous serez amené à faire vous engagera pour 4 ans. C'est donc un choix crucial dans une période qui l'est tout autant.

L'UNSA et la CFE-CGC se présentent unies à ce scrutin qui se déroulera du 29 novembre au 06 décembre 2018, pour défendre notre vision du service public à un moment où celui-ci est en passe d'être remis en cause.

Depuis des décennies, la composition du CTM est quasiment la même avec deux organisations syndicales majoritaires qui siègent.

En 2015, ces organisations syndicales ont refusé de signer le protocole Egalité Femmes/Hommes présenté par le Ministère au prétexte qu'il était insuffisant, faisant perdre ainsi aux personnels le bénéfice de nombreuses mesures progressistes parmi lesquelles :

- la création de trente berceaux de crèche, une mesure concrète permettant d'éviter un recours au temps partiel, très massivement assumé par les femmes au détriment de leur carrière et de leur retraite ;
- l'autorisation d'absence pour les agents dont la conjointe est enceinte ;
- une réflexion sur le logement social pour mieux accompagner les familles monoparentales ou les agents victimes de violences conjugales.

Selon la même logique d'opposition systématique, les OS majoritaires ont refusé de signer le protocole Parcours Professionnels Carrières et Rémunération (PPCR). Au contraire, l'UNSA et la CFE-CGC l'ont signé ce qui a permis de décliner, au sein des MEF, un dispositif qui offre une amélioration des grilles indiciaires tout au long de votre carrière, ainsi qu'un effet positif sur les droits à pension.

L'UNSA et la CFE-CGC prônent un dialogue social qui bénéficie aux personnels. Nos deux syndicats sont favorables à la signature d'accords ministériels comportant des avancées pour l'ensemble des agents. Ils refusent la politique de la chaise vide et pratiquent un dialogue constructif et apaisé.

Notre alliance défend un service public de qualité, l'amélioration des conditions de travail, la défense du pouvoir d'achat, le respect de l'égalité professionnelle, la conciliation des temps de vie professionnelle et privée, une formation professionnelle de qualité.

**Que vous soyez agent ou cadre de notre administration, votez pour l'alliance progressiste des fédérations UNSA et CFE-CGC au Comité Technique Ministériel.**